



Etre filmer sur notre lieu de travail

Par **jipopo**, le **19/08/2009** à **00:08**

Bonjour,

j'aimerais savoir ce que dit la loi sur le fait qu'on soit filmer sur un lieu de travail ou durant une discussion avec un patron à notre insu.

est ce que c'est possible de déposer une plainte contre la personne qui filme? ou bien juste une main courante?

que risque la personne qui filme?

es ce que ces films sont valable pour la justice pour prouver une faute grave et un licenciement?

merci pour vos réponses